Envoyé en préfecture le 26/05/2026
Reçu en préfecture le 26/05/2026
Publié le
ID : 022-212202055-20260505-20260505_DELIB5-DE

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice	10
Présents	10
Votants	10

L'an deux mil vingt-six,
le mardi 05 mai,
Le Conseil Municipal de Plorec-Sur-Arguenon
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire,
à la mairie, sous la présidence de Rose-Marie DANIEL, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 02/04/2026

PRESENTS : DANIEL R.-M., AMOSALA S., SIMEON J., BREXEL J., ROUXEL R., MAITRALAIN F., SAMSON J., CADE A., TULASNE E., LE DOUJET C.

SECRETAIRE : BREXEL J.

20260505 – DELIB5 : TRAVAUX SANITAIRES PUBLICS – LOT 7 – AVENANT N° 1

Le conseil Municipal,

APRES avoir entendu l'exposé de Mme le Maire,
VU le code de la commande publique,
VU le marché conclu avec l'entreprise adjudicataire du lot considéré,
Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal,

Après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité des membres présents :
- de conclure l'avenant n° 1 de d'augmentation, détaillé avec l'entreprise suivante, dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée,

- **Lot n° 7 – Plomberie sanitaires, électricité**

Attributaire : ATOUT CONFORT de TADEN (22)

Marché initial - montant :	10 514,05 € HT
Avenant n° 1 - montant :	2 524,91 € HT
Nouveau montant du marché :	13 038,96 € HT

Objet : Modification cuve de récupération eau de pluie

- d'autoriser le Maire ou son Adjoint délégué à signer l'avenant considéré, ainsi que tous documents s'y rapportant pour son exécution.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits.
Pour extrait conforme,

Le Maire,
Rose-Marie DANIEL

MAIRIE DE PLOREC-SUR-ARGUENON (Côtes d'Armor) R.F.